

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 10
Avis aux éducateurs.....	p. 12
PV Commission Sportive.....	p. 14
Poules Festival Foot U13F.....	p. 16
PV Commission Jeunes.....	p. 17
PV Commission Litiges.....	p. 24
PV Commission Arbitrage.....	p. 27
PV Commission Terrains.....	p. 34
Informations diverses.....	p. 39

AGENDA DE LA SEMAINE

Vendredi 10 octobre :

- Réunion de secteur à Usson du Poitou
- Ecole d'arbitrage

Samedi 11 octobre :

- Loto de l'UNAF à Fleix

Lundi 13 octobre :

- Réunion de secteur à Availles en Châtelleraut

Mardi 14 octobre :

- Commission des Jeunes

Mercredi 15 octobre :

- Commission Sportive
- Comité de Direction

Jeudi 16 octobre :

- Et si les filles jouaient au foot ?
- Table ronde CDOS « La place des filles dans la pratique sportive »
- Commission de Discipline

Vendredi 17 octobre :

- Réunion de secteur à Valence en Poitou

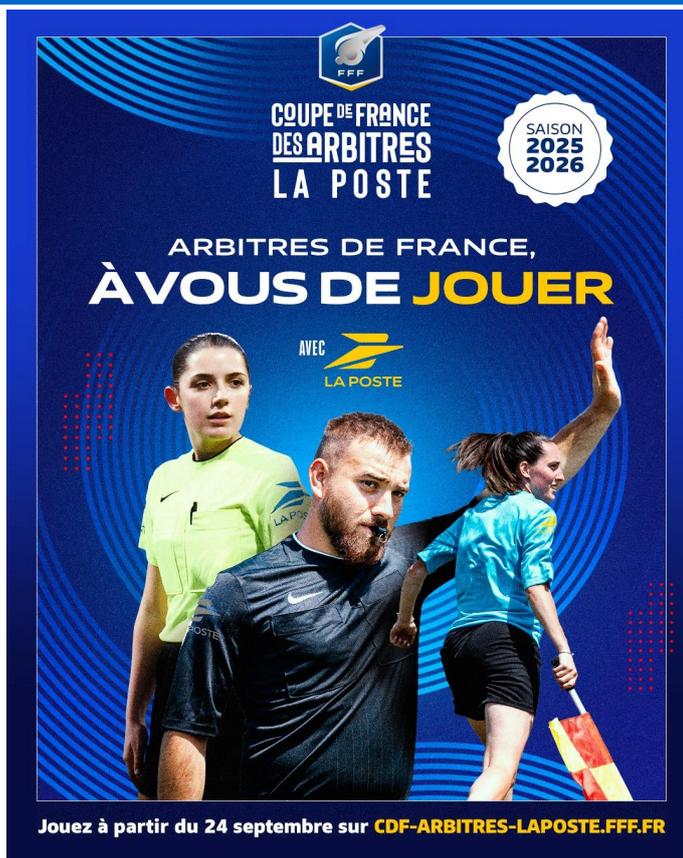
Vendredi 17 et samedi 18 octobre :

- CFI Gardien de but à Montmorillon

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



COUPE DE FRANCE DES ARBITRES



Inscriptions jusqu'au 15 octobre, plus d'informations page 10

RÉUNIONS DE SECTEUR 25-26



Suite des réunions de
secteur ce vendredi
10 octobre !

PEF : Interventions
arbitrage U15-U17

Les inscriptions pour les
interventions PEF en catégorie
U15 et U17 sont prolongées
jusqu'au **vendredi 17 octobre**
2025

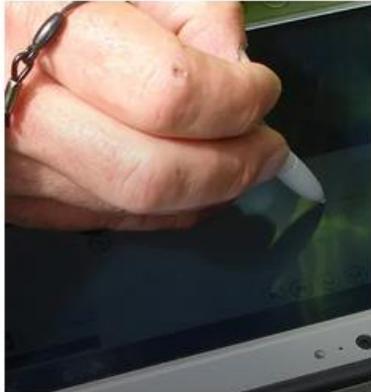
Plus d'informations page 3



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



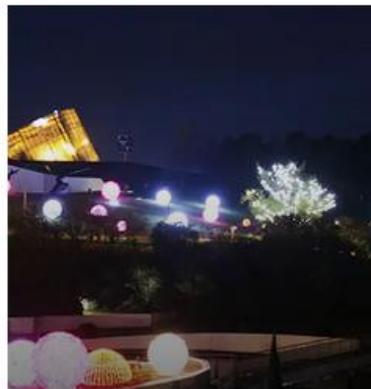
Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



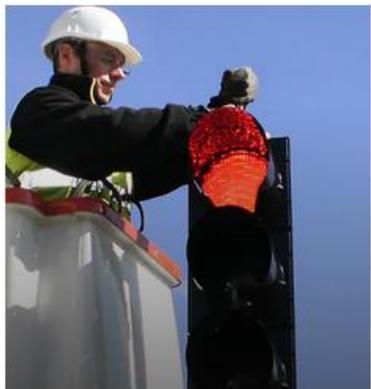
Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/>



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

DATES À RETENIR

- **Vendredi 10 octobre** : Réunion de secteur à Usson du Poitou
- **Samedi 11 octobre** : Loto de l'UNAF à Fleix
- **Lundi 13 octobre** : Réunion de secteur à Availles en Châtelleraut
- **Jeudi 16 octobre** :
 - « Et si les Filles jouaient au foot » au Stade André Messy – Buxerolles
 - Table Ronde « La place des filles dans la pratique sportive » de 19h à 21h à Poitiers
- **Vendredi 17 octobre** : Réunion de secteur à Valence en Poitou
- **Vendredi 17 et samedi 18 octobre** : Certificat fédéral Gardien de but (Module Initiation) à Montmorillon
- **Samedi 18 octobre** : Assemblée Générale de l'Amicale des Éducateurs à Poitiers
- **Mardi 21 octobre** :
 - Réunion de secteur à Champigny en Rochereau
 - CFI U10-U13 à Poitiers
- **Mercredi 22 octobre** : CFI U6-U9 à Poitiers
- **Samedi 1^{er} novembre** : Stage spécifique arbitre assistant au District des Deux-Sèvres
- **Lundi 3 novembre** :
 - Comité de Direction
 - Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien à Avanton

MAILS – RAPPEL IMPORTANT

Afin d'assurer un suivi efficace et officiel de vos demandes, nous vous rappelons que toute sollicitation (demandes, questionnements, envois de documents, etc.) doit impérativement être effectuée depuis l'adresse mail officielle de votre club.

Les adresses personnelles ne seront pas prises en compte pour le traitement de vos demandes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Dans la continuité des saisons précédentes, nous renouvelons nos interventions spéciales PEF (Programme Éducatif Fédéral) auprès de vos jeunes licenciés.

Au programme, des ateliers ludiques et pédagogiques pour sensibiliser vos joueurs aux valeurs du football tout en s'amusant.

Catégories U15 et U17 : focus sur le thème « **Règles du jeu et arbitrage** »

Catégories U11 et U13 : tous les autres thèmes PEF (**Culture Foot, Engagement citoyen, Environnement, Fair-Play, Santé**) => **COMPLET**

Objectifs des interventions :

- Promouvoir les bons comportements sur et en dehors du terrain
- Renforcer l'esprit d'équipe et la solidarité
- Favoriser l'épanouissement personnel à travers les valeurs du football

Les interventions ont lieu pendant vos stages vacances du 20 au 24 et du 27 au 31 octobre.

Inscriptions avant le **vendredi 17 octobre** par mail à : apprentis@foot86.fff.fr ou district@foot86.fff.fr





PUISSANCE FOOT – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Le dispositif **Puissance Foot** est relancé pour cette saison. Si vous voulez développer votre projet associatif et proposer à vos licenciés un service d'aide aux devoirs, ce dispositif est fait pour vous !

Pour vous inscrire :

- Se rendre sur votre « Footclubs »
- Cliquer ensuite sur « Projet club » puis « Développer son club »
- Sur la page principale, sélectionner « Projet éducatif ».
- Dans cette rubrique, vous aurez le choix entre le Programme Educatif Fédéral et Puissance Foot.
- Renseigner ensuite les champs demandés et valider en bas de page.

Plus d'informations sur Puissance Foot : [Puissance-Foot-presentation-du-dispositif.pdf](#)

TOUTES FOOT : SAISON 4

La nouvelle saison de Toutes Foot est officiellement lancée ! Cette édition 2025/2026 donne aux clubs une nouvelle opportunité de développer le football féminin.

COMMENT PARTICIPER ?

L'engagement des clubs, le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront **de la même manière que l'année dernière**, via la plateforme dédiée. Les clubs pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition.

POURQUOI PARTICIPER ?

Chaque club engagé pourra :

- Recevoir des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :
 - Tous les clubs participants : 300 €
 - Lauréats départementaux : 800 €
 - Lauréats régionaux : 1 800 €
 - Lauréats nationaux : 3 300 €
- Les lauréats régionaux seront invités à assister à la cérémonie nationale à Clairefontaine, lors d'un week-end exceptionnel réservé aux lauréats

CALENDRIER

- Engagements des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions : jusqu'au 5 mai 2026
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

L'ENJEU : QUE LES CLUBS S'ENGAGENT

La réussite de cette saison repose sur l'implication des clubs. Chaque projet mené contribue à renforcer la pratique féminine et à donner de la visibilité aux initiatives locales. Pour soutenir cet engagement, la FFF fera parvenir dans tous les Districts et Ligues des posters et cartes postales de l'Équipe de France Féminine, à diffuser auprès des clubs et des jeunes licenciées.

Margaux Bouche (mbouche@fff.fr) se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

**RÉUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2025/2026**

Le District de la Vienne de Football organise en début de saison des réunions de secteur.
Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Accueil des clubs à 18h45 pour un début de réunion à 19h00.
Pensez à réserver votre soirée ! Une invitation sera adressée à chaque club par la messagerie Zimbra.

Vendredi 10 octobre 2025 – Salle socioculturelle Maigret - 1 place Saint Pierre - 86350 USSON DU POITOUSecteurs 5 et 6 - Secteur de Vienne et Gartempe (23 clubs)

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Dienné, Haims, Jouhet Pindray, La Chapelle Viviers, Leignes sur Fontaine, Le Vigeant, Lussac, Montmorillon, Nalliers, Paizay le Sec, Pressac, Queaux-Moussac, Saulgé, Sillars, St Savin St Germain, 3 Vallées 86, Usson - L'Isle, Valdivienne, Vallée du Salleron,

GJ 3 Vallées 86.

Lundi 13 octobre 2025 – Salles Prinçay et Chabonne - Rue de Chémery les Deux - 86530 AVAILLES EN CHATELLERAULTSecteurs 3 et 4 - Secteur du Pays Châtelleraudais (31 clubs)

Antoigné, Antran, Archigny, Availles en Châtellerault, Bonneuil Matours, Buxeuil, Cenon, **Cernay St Genest L'Envigne**, Châtellerault Portugais, Châtellerault Réunionnais, Châtellerault SO, Colombiers, Coussay les Bois, Ingrandes, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Naintré, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, Ozon FC, Pleumartin La Roche Posay, Senillé St Sauveur, St Christophe, St Rémy sur Creuse, Thuré-Besse, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne,

GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86, **GJ C.S.P.**

Vendredi 17 octobre 2025 - Salle des Fêtes - Rue Hemmoor - 86700 VALENCE EN POITOUSecteurs 7 et 8 - Secteur des Vallées du Clain - du Pays Mélusin et du Civraisien en Poitou (29 clubs)

ACG Foot Sud 86, Aslonnes, Blanzay, Brion St Secondin, Champagné St Hilaire, Châtain, Château Larcher, Coulombiers, Fleuré, La Chapelle Bâton, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Payroux Charroux-Mauprévoir, Rouillé, Savigné, Smarves Iteuil, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Valence en Poitou Olympique Club, Valence en Poitou – Couhé, Vernon, Vivonne,

GJ Espoir Sud Poitiers, GJ Val de Vonne, GJ Foot Sud 86, **GJ Val de Clouère**

Mardi 21 octobre 2025 - Salle des Fêtes - Rue de la Poste – 86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAUSecteurs 1 et 2 - Secteur du Pays Loudunais et du Haut-Poitou (24 clubs)

ASM, Avanton, Beuxes, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, La Pallu, Les Trois Moutiers, Loudun, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Mouterre Silly, Neuville, Nord Vienne, Quinçay, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé Latillé.

GJ Cap Haut Poitou, GJ Sud Haut Poitou



FMI – RÉINITIALISATION PARAMÉTRAGES + RAPPELS

À l'approche de la reprise des compétitions 2025-2026, vous trouverez ci-dessous quelques rappels de la Fédération Française de Football en matière d'usage de la FMI.

NOUVEAU

Note spécifique déploiement WebAPP FMI

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de nos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages par rapport à l'application traditionnelle 3.9.0 qui n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android.

Elle offre une meilleure stabilité et des fonctionnalités optimisées.

1. Versions disponibles

- **Application FMI historique**
 - Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0
 - Dernière version *Apple Store* : 3.9.0
- **⚠ Attention** : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI* (cf ci-dessous).
- **WebApp FMI**
 - Dernière version : 5.0.5
 - Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application : [cliquez ici](#).

2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.

Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs exclusivement FMI (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

3. Paramétrage utilisateurs / équipes

Les associations d'équipes de l'ensemble des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ont été réinitialisées.

Les correspondants Footclubs des clubs doivent **obligatoirement** ressaisir le bon paramétrage de chaque compte avant les premiers matchs :

- **Simplification du paramétrage** :
 - La case "*Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions*" a été supprimée
 - Seule la case "*Gestion feuille de match informatisée*" doit être COCHÉE quelle que soit la nature et l'origine de l'épreuve
- **Paramètres à vérifier** :
 - Type de Profil
 - Gestionnaire feuille de match informatisée
 - Équipes affectées :

■ Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques

Utilisateur	Didier MAZEAS
Code d'accès	DMAZEAS
Type de profil	<input type="radio"/> Gestionnaire <input checked="" type="radio"/> Invité
Profil	Invité organisation, licences et compétitions
Gestion feuille de match informatisée	<input checked="" type="checkbox"/>
Signataire des demandes de licences dématérialisées	<input checked="" type="checkbox"/>
Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Actif
Niveau Footclubs	Utilisateur expérimenté
Téléphone	0660905757
Adresse mail	didier.mazeas@sfr.fr
Date de dernière connexion	04/11/2020 13:43:19

	Catégorie	Equipe	Compétition la plus élevée
<input checked="" type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 1	Départemental 2
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior	Pruniers Us 2	Départemental 4 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18	Pruniers Us 21	Coupe Gambardella Crédit Agricole
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14	Pruniers Us 1	U15 Départemental 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 1	U13 Départemental 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U13 - U12	Pruniers Us 2	U13 Départemental 3 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 1	U11 Critérium 2 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Football d'animation	Pruniers Us 2	U11 Critérium 4 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior F	Ent. Pruniers 1	Seniors Féminines A 8 (2024-2025)
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 F - U14 F	Pruniers Us 1	



NB : Pour les utilisateurs qui avaient 2 comptes pour gérer le double paramétrage lié à la case "Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions", le correspondant Footclubs du club peut supprimer le second compte.

4. Préparation des équipes

L'équipe recevante ET l'équipe visiteuse doivent réaliser la préparation des équipes via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT.**

- Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :
 - Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
 - Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard
 - Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et au plus tôt avant le match

5. Récupération des rencontres et chargement des données du match - **Uniquement l'équipe recevante !**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois.**

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi : à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche : à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et jusqu'à 2 heures avant le début de la rencontre

Important :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI ⇒ c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données
- L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données.** Il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

6. Ressources d'aide

- FAQ Générale FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?buildName=fmi&tag=fmi-1183>
- FAQ WebApp FMI : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/?thematic=webappfmi>



Seuls les matchs à domicile apparaissent sur la tablette avec la nouvelle version.

PASS'SPORT

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fédération*

pass Sport

70 €

**de réduction
immédiate
dès l'inscription
dans un club ou
une salle de sport* !**

VÉRIFIEZ VOTRE
ÉLIGIBILITÉ

Rendez-vous sur pass.sports.gouv.fr

2025

*Sous réserve d'éligibilité

QU'EST-CE QUE LE PASS SPORT ?

Le pass Sport est une aide financière de 70€ pour s'inscrire dans un club, une association sportive ou une salle de sport et pour encourager à la pratique sportive.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).
- Les jeunes en situation de handicap :
 - de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;
 - de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).
- Les étudiants boursiers de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
 - bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
 - bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale.

PÉRIODE DE VALIDITÉ

Le pass Sport est utilisable du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025.

OÙ L'UTILISER ?

- Le pass Sport peut être utilisé dans un des 85 000 clubs et salles de sport partenaires.
- Renseignez-vous auprès du club, de l'association sportive ou de la salle de sport de votre choix pour savoir s'ils acceptent le pass Sport.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous recevez un code personnel à partir du 26 août par mail ou SMS. Il suffit de le présenter au club ou à la salle de sport au moment de l'inscription.
- Les 70 € sont déduits immédiatement du montant à payer.
- Et si vous n'avez pas reçu de code, vous pouvez en faire la demande sur le site officiel pass.sports.gouv.fr.

Plus d'infos sur pass.sports.gouv.fr
Vérifiez vos spams à partir du 26 août !



CDOS – ÉVÈNEMENTS

Ci-dessous, la liste des différents évènements organisés par le CDOS :

Save the date :

- Mardi 18 novembre, journée d'étude : « **Conduites addictives et dopage dans le sport** »
Lieu : Faculté des Sciences du Sport de Poitiers

FOOT FEMININ :

« **Et si les filles jouaient au foot** » : De 10h à 15h au Stade André Messy – Ouvert à toutes les filles

Table ronde : La pratique sportive dès le plus jeune âge : quels leviers, notamment chez les jeunes filles ?

Les enfants bougent... mais pas assez !

L'Organisation Mondiale de la Santé recommande 60 minutes d'activité physique par jour pour les 6-10 ans. Pourtant 37 % d'entre eux n'atteignent pas cet objectif (30,3 % des garçons – 45,5 % des filles).

Face à ce constat, l'UNSS de la Vienne, le CDOS de la Vienne et l'Université de Poitiers organisent une table ronde participative sur : **La place des filles dans la pratique sportive**

Judi 16 octobre 2025

De 19h à 21h

Amphithéâtre de l'IUT de Poitiers
Allée Jean Monnet – 86000 Poitiers

Intervenants :

- **Nicole ABAR**, ancienne internationale française de football et co-fondatrice d'Égal Sport, pour partager son expertise et ouvrir le débat sur les solutions à envisager,
- **Thomas CHASSIN**, directeur de Sport Santé 86,
- **Orianne MARCON**, enseignante de la Faculté des Sciences du Sport.

**TU AIMES LE FOOT ?
OU TU VEUX DÉCOUVRIR ?**

ET SI LES FILLES JOUAIENT AU FOOT ?
STADE ANDRE MESSY - BUXEROLLES

JEUDI 16 OCTOBRE 2025

Renseignements & Inscriptions
auprès de l'équipe EPS de ton établissement

UNSS
ACADEMIE
POITIERS
86 VIENNE

la Vienne

DISTRICT VIENNE FFP

TABLE RONDE
La pratique sportive dès le plus jeune âge:
Quels leviers, notamment chez les jeunes filles?

JEUDI 16 OCTOBRE 2025 19 H - 21 H

NICOLE ABAR
CO-FONDATRICE D'EGALSPORT

THOMAS CHASSIN
DIRECTEUR SPORT SANTE 86

ORIANE MARCON
ENSEIGNANTE FACULTE DES SCIENCES DU SPORT DE POITIERS

Animée par Fabienne HABRIOUX
de la Fédération Française de Canoë-Kayak

Amphi IUT de Poitiers
14, allée Jean Monnet

Gratuit sur inscription



PLATEFORME – JE VEUX AIDER (Bénévolat)

Le mouvement associatif joue un rôle essentiel dans la vie locale. Les associations complètent souvent l'action publique et proposent de nouvelles façons de répondre aux besoins des habitants.

Une plateforme, développée par une start-up de l'État, est mise à disposition pour la **simplification des démarches** et la **promotion du bénévolat** : <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/>.,.

Cette plateforme permet :

- aux **associations** de proposer des missions de bénévolat,
- aux **citoyens** de s'engager facilement,

L'objectif est de **stimuler l'engagement bénévole**, en proposant des missions simples à trouver et adaptées aux disponibilités.

Au niveau national, la plateforme compte déjà **20 000 associations** et **800 000 bénévoles inscrits**.

Gratuite et conforme à la réglementation, <https://www.jeveuxaider.gouv.fr/> est un outil fiable et efficace pour renforcer la vie associative locale.

AEF 86 – INVITATION AG



AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL

DE LA VIENNE 86

« Vivre et Transmettre sa passion »



Cher(e) Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES EDUCATEURS DE FOOTBALL DE LA VIENNE

Qui se tiendra le **Samedi matin 18 octobre 2025 à partir de 9 h**

Au District de Football de la Vienne – 1, rue François PRAT - 86000 POITIERS

Programme prévisionnel :

- 9 h : Accueil
- 9 h 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - Présentation des invités
 - Allocution et rapport moral du président Serge GROLEAU
 - Rapport Financier
 - Projet 2025/2026

Intervenants : Philippe HINSCHBERGER ancien joueur professionnel au F.C. METZ. Puis responsable du centre de formation du même club, Ancien entraîneur de SOCHAUX, LOUHANS CUISEAUX, LE HAVRE, METZ et dernier entraîneur des Chamois Niortais.

Bruno KLEIN ancien Kiné de l'équipe de France sous la houlette de Raymond DOMENECH.

Questions Diverses :

Remise du Challenge AEF 86 :

Les Nominés : Antran, Quinçay, G.J. Antoigné/A.S. Ingrandes, G.J. Vienne et Moulière, Poitiers F.C., St Benoit, Mignaloux-Beauvoir, F.C. 3 Vallées 86, Jaunay/Marigny, Naintré, Montmorillon, A.S.A Couronneries.

(Les 4 lauréats se trouvent parmi ces douze clubs cités)

Petit rappel : Un club lauréat absent lors de l'A.G. se verra immédiatement déclassé et le club classé immédiatement derrière et présent lors de l'A.G. se verra repêché. (Article 3.1 du règlement)

Remise du Trophée C. DIACRE

Remise du Trophée G. BOULOGNE

Clôture de l'Assemblée générale.

A l'issue de cette matinée l'A.E.F. 86, offre le pot de l'amitié suivi d'un petit buffet

Comptant vivement sur votre présence, recevez cher(e) collègue mes salutations sportives



S. GROLEAU
Président de l'AEF 86



AVIS AUX ARBITRES

DATES IMPORTANTES

Stage spécifique assistants départementaux :

Il aura lieu le samedi 1^{er} novembre 2025 dans le District 79.

FIA

Les dates des formations initiales d'arbitre ont été publiées. Pour votre information et si vous souhaitez en parler au sein de votre club, trois sessions auront lieu à Poitiers.

Session 2 : 06 et 07/12/2025 + 13/12/2025

Session 3 : 17 et 18/01/2026 + 24/01/2026

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES

La 4^e édition démarre, toujours portée par la Fédération Française de Football et La Poste, partenaire des arbitres.

Tous les arbitres amateurs peuvent participer : mineurs, arbitres assistants et arbitres de Futsal inclus !

Phase 1 : 4 quiz chronométrés pour tester vos connaissances des Lois du Jeu.

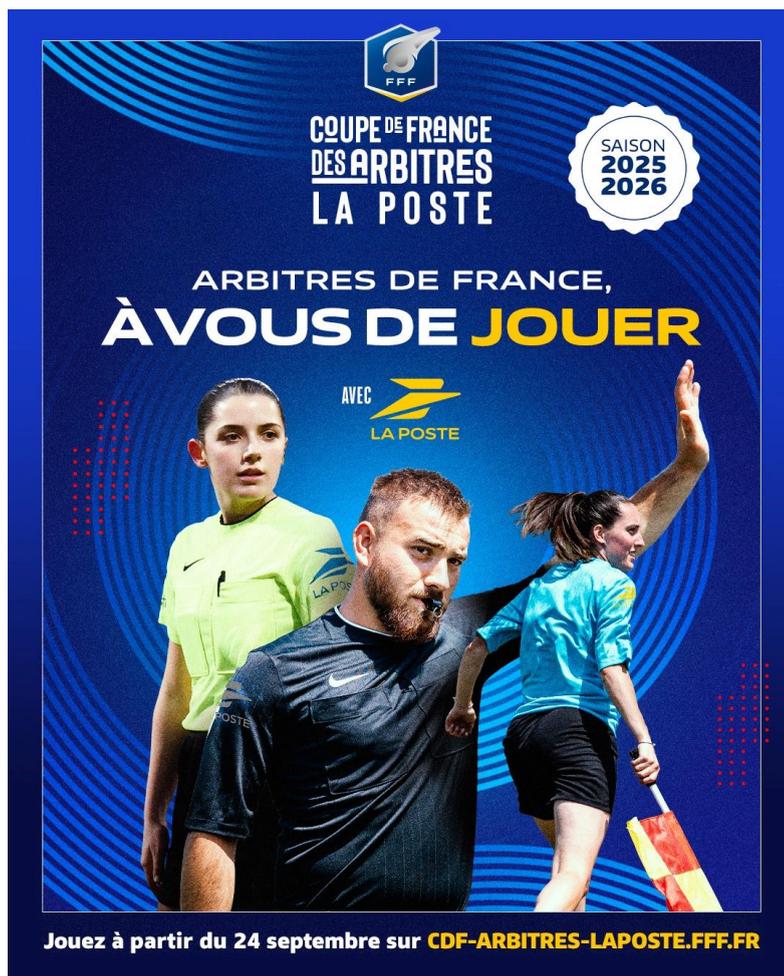
Phase 2 : à partir du 15 novembre 2025, place aux duels à distance avec évaluation en conditions réelles de match.

Les grands gagnants (vainqueur, finaliste, meilleure arbitre féminine et meilleur jeune arbitre) seront mis à l'honneur au Stade de France lors de la finale de la Coupe de France Crédit Agricole, le 23 mai 2026.

Inscriptions ouvertes jusqu'au **15 octobre 2025** (11h)

Challenge Club : du 29 octobre au 12 novembre 2025, les clubs qui soutiendront le mieux leurs arbitres sur les réseaux seront récompensés !

Pour participer > <https://cdf-arbitres-laposte.fff.fr/>





MANIFESTATIONS UNAF 86

Ci-dessous la liste et les dates des événements futurs organisés par l'UNAF 86 :

- **Loto UNAF 86 : 11 octobre 2025 – 86300 Fleix**
- AG UNAF Nouvelle-Aquitaine : 27 juin 2026 (lieu et horaire à déterminer)

SUPER LOTO

ORGANISÉ PAR L'UNAF 86

SAMEDI 11 OCTOBRE

SALLE DES FÊTES DE FLEIX

À PARTIR DE 14H00

Ouverture des portes à 13h00




Nombreux Lots
À REMPORTER !
 Partie Spéciale pour un Bon d'Achat de 500 €
 Des Bons d'Achat de 50 € - 100 € - 200 €
 TV - Trotinette électrique - Petit électroménager
 De nombreux lots à gagner !




1 CARTON 3€ 3 CARTONS 8€ 7 CARTONS 15€ 10 CARTONS 20€

PLAQUE INVISIBLE 6 CARTONS 12€ 12 CARTONS 22€

Cartons supplémentaires et MINI-BINGO 1 CARTON 2€ 3 pour 5€ et FORMULE 20€ & 30€

LOTO DE LA CHANCE 1€



UNAF 86
Le Club des Arbitres



Pour réservation 06 27 76 54 89 ou 06 45 66 90 14

Buvette sur place & Parking



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2025 - 2026

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 01/12/2025	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 07 au 09/01/2026	
		Semaine 2 du 18 au 20/03/2026	
		Certification 05/05/2026	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 24/11/2025	08h30-17h00
		Semaine 1 du 12 au 13/01/2026	
		Semaine 2 du 09 au 10/03/2026	
		Certification 28/04/2026	
Responsable École de Football	Poitiers	Positionnement 09/10/2025	09h00-17h00
		Semaine 1 13,14/11 et 15,16/12/2025	
		Semaine 2 29,30/01 et 2,3/03/2026	
		Certification 15/04/2026	



Retrouvez toutes les
informations sur notre site
internet lfn.fff.fr





CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Poitiers	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 03/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 19/11/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Inter-secteur 79/86	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE GARDIEN DE BUT – MODULE INITIATION

Nouvelle formation à Montmorillon les 17 et 18 octobre 2025

Lien pour s'inscrire : [Gardien de But Initiation](#)



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 8 octobre 2025 Procès-verbal n° 4

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL et Philippe GUILBAULT

Approbation du PV n°3 sans modification

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D2	A	1	11/10/25	54667995	Oyré Dangé (1) / St Julien L'Ars (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	à définir
D2	B	1	11/10/25	54668126	Rouillé (1) / Brion St Secondin (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	à définir
D2	B	1	11/10/25	54668129	Montmorillon (2) / Smarves Iteuil (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	à définir
D2	B	1	11/10/25	54686919	Fleuré (1) / Vivonne (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	à définir
D3	C	2	20/09/25	54668443	3 Vallées 86 (3) / Nieuil L'Espoir (2)	Match non joué terrain impraticable	26/10/25
D5	D	1	21/09/25	54669209	Lavoux Liniers (2) / Montamisé (3)	Arrêté municipal	26/10/25

DÉPARTEMENTAL 4

Match n°54668782 : Cenon/Vouneuil (2) – Archigny (1) en poule B du 18/10/25

Demande du club de Cenon/Vouneuil pour désigner 3 arbitres sur la rencontre en rubrique.
Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).
Si la demande peut être satisfaite, les arbitres seront à la charge du club de Cenon sur Vienne.

Match 54123588 : ASM (1) – Ceaux la Roche (1) en poule A du 05/10/25

FMI non clôturée. Informations reçues par le club de l'ASM
La Commission demande à recevoir avant le mardi 14 octobre :

- à l'arbitre de la rencontre et à l'observateur de la rencontre :
 - Le score de la rencontre.
 - Les remplacements et les éventuelles sanctions.
 - Les éventuelles blessures.
 - Le nom des arbitres assistants et du délégué
- au club de Ceaux La Roche
 - Le score de la rencontre.
 - La composition de leurs équipes (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
 - Le nom du capitaine
 - Les éventuelles blessures.
 - Le nom des arbitres assistants et du délégué

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n°54125879 : Sillars (1) – Bouresse Queaux Moussac (2) en poule G du 04/10/25

Match arrêté pour cause de panne d'éclairage.
Le dossier est transmis à la Commission Litiges et Contentieux

Dossier en instance

Veillez noter que les matchs à domicile de Sillars sont repositionnés le dimanche à 15h en attendant que la situation soit régularisée.

Courriel du Football Club Smarves Iteuil en date du 6/10/25

Rappel : En cas de dysfonctionnement de la FMI les feuilles de match doivent être transmises par mail au District au plus tard le lundi qui suit la rencontre. C'est pourquoi la commission maintient la pénalité infligée.

Courriel du club de Fontaine le Comte en date du 6/10/25

Demande d'engagement d'une 4^{ème} équipe seniors en départementale 5 pour raison d'un effectif de plus en plus conséquent. La commission sportive met à l'étude cette demande.



FORFAIT

Match 54465587 : Haims (1) – Nalliers/St Savin (1) en poule G 05/10/25

1^{er} forfait de Nalliers/St Savin (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Nalliers

Match n°54159198 : Naintré (4) - Orches (1) en poule B du 21/09/25

1^{er} forfait de Orches (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Orches

CHALLENGE DES RÉSERVES

Match n° 54857919 : UCSE (2) – Vendelogne (2) du 27/09/25

Evocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du (PV n°3) qui donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de UCSE (2) pour en donner le gain à l'équipe de Vendelogne (2) (3-0).

L'équipe de Vendelogne (2) est qualifiée pour la suite de la compétition et sera opposé à Montamisé (2) en challenge des réserves ce dimanche 12 octobre à 15h.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Courriel du CS Naintré en date du 6/10/25

Courriel du Vouneuil Béruges 3 en date du 6/10/25

La commission sportive met à l'étude ces demandes.

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Amende de 28€

Match n°54668359 : Cenon/Vouneuil 1 – Naintré 3 en D3 poule B du 05/10/25

Match n°54668449 : Mignaloux Beauvoir 2 – 3 Vallées 86 3 en D3 poule C du 05/10/25

Match n°54124178 : Availles Limouzine.Pressac 1 – St Saviol 2 en D4 poule F du 05/10/25

Prochaine réunion : mercredi 15 octobre.

Le Président, M. Jean-Louis OLIVIER

Le Secrétaire, Christian DELCEL



POULES FESTIVAL FOOT U13 PITCH FÉMININ



FESTIVAL FOOT U13 Pitch FEMININ

1er TOUR - samedi 18 octobre 2025

RDV des équipes à 13h45

Poule A
A Poitiers, Jean Luc Gaboreau
Poitiers 3 Cités
Ligugé
Châtellerault SO
GJ Sud Haut Poitou

Poule C
A Chauvigny, André Vouhé
Gj VVM Chauvigny 1
Nieuil l'Espoir
Poitiers Stade 2
GJ Avenir 86

Début des rencontres à 14h30

Poule B
A Buxerolles, Michel Amand 5
Poitiers Stade 1
Lusignan
La Chapelle Bâton
Gj VVM Chauvigny 2

Poule D
A Vouneuil sous Biard
Buxerolles/Vouneuil Béruges
Montmorillon
La Chapelle Bâton 2
Neuville



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 30 septembre 2025
Procès-verbal n°6

Président de séance : M. Christian SAVIGNY,
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU,
MM. Christian DUVERGER et Frédéric TURBEAU
Excusé : M. Philippe BARRITAUULT

Le PV n° 5 de la saison 2025-2026 est adopté sans modification

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS							
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18/U17	B	2	04/10/25	54777176	Migné Auxances (3) / GJ VVM Chauvigny (4)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	A	2	04/10/25	54780422	GJ Avenir 86 (1) / GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	B	2	04/10/25	54777253	GJ Avenir 86 (2) / Migné Auxances (2)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	C	2	04/10/25	54777278	GJ VVM Chauvigny (3) / Ozon (1)	Gambardella Tour 3	25/10/25
U17/U16	C	2	04/10/25	54777280	GJ 3 Vallées 86 (1) / St Benoît/Ligugé (2)	Gambardella Tour 3	25/10/25

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS								
Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U18	A	2	20/09/25	54555402	GJ Avenir 86 (2)	Mirebeau (1)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	A	2	20/09/25	54555403	Availles/Cenon/Vouneuil/Bonneuil (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	B	2	20/09/25	54556943	Poitiers ASAC (1)	Migné Auxances (3)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	B	2	20/09/25	54556944	Jaunay Marigny (1)	GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 2	à définir
U18	B	3	18/10/25	54556946	Poitiers ASAC (2)	GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 3	à définir
U18	D	2	20/09/25	54557749	GJ Dissay Beaumont (2)	Buxerolles (3)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	D	2	20/09/25	54557750	GJ Montasèvres (2)	Naintré (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	D	3	18/10/25	54557752	GJ Dissay Beaumont (2)	Naintré (1)	Gambardella Tour 3	à définir
U18	E	2	20/09/25	54559503	GJ Montasèvres (1)	GJ Cap Haut Poitou (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U18	E	2	20/09/25	54559504	Migné Auxances (2)	Poitiers Baroc (1)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	E	2	20/09/25	54559748	GJ Val de Clouère (1)	GJ VVM Chauvigny (4)	Gambardella Tour 2	01/11/25
U18	J	2	20/09/25	54560296	GJ Val de Vonne (1)	GJ Foot Sud 86 (1)	Gambardella Tour 2	25/10/25
U15	A	3	18/10/25	54565474	UCSE/Thuré/Colombier (1)	Loudun (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	B	3	18/10/25	54623597	GJ Dissay Beaumont (2)	Chasseneuil St Georges (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	C	3	18/10/25	54623854	GJ Coussay Senille Pleumartin (1)	Mirebeau (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	C	3	18/10/25	54623855	GJ Avenir 86 (1)	Availles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	D	3	18/10/25	54623981	Nieuil/Mignaloux (1)	GJ Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	E	3	18/10/25	54624178	GJ VVM Chauvigny (2)	GJ 3 Vallées 86 (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	F	3	18/10/25	54624209	St Benoît/Ligugé (1)	Poitiers ASAC (2)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25
U15	I	3	18/10/25	54566148	GJ Sud Haut Poitou (1)	GJ Cap Haut Poitou (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	25/10/25



OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est remise en place cette saison pour les catégories U18, U17 et U15.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les valeurs de notre sport portées par la FFF-sous l'acronyme « PRETS » :

PLAISIR – RESPECT- ENGAGEMENT – TOLÉRANCE – SOLIDARITÉ



CHAMPIONNAT U18/U17

FORFAIT

Courriel du club de Mirebeau qui déclare son forfait général de l'équipe de Mirebeau (2) en U18/U17 poule A. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier
Amende de 26€ (2 x 13€) au club de Mirebeau

CHAMPIONNAT A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15

Date limite des inscriptions (Footclubs) : lundi 13 octobre 2025

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent dans chaque catégorie.

CHAMPIONNAT U15

FORFAIT

Match n°54788714 : Migné Auxances (2) – Poitiers ASAC (3) en poule C du 27/10/25

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers ASAC (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Poitiers ASAC

CHAMPIONNAT U13 BRASSAGE

FORFAIT

Match n°54913559: Poitiers ASAC (4) - GJ Cap Haut Poitou (2) en poule A du 04/10/25

1^{er} forfait de l'équipe GJ Cap Haut Poitou (2) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de GJ Cap Haut Poitou



FESTIVAL FOOT U13 PITCH

RAPPEL :

ARTICLE 1 : Système de la Compétition

Equipe absente / Forfait :

A chaque tour, si une équipe est absente, elle sera déclarée forfait et éliminée du Festival Foot U13.

ARTICLE 2 : Épreuve des jongleries obligatoire

Si une équipe n'effectue pas les jongleries, elle sera déclarée forfait et éliminée du Festival Foot U13.

Courriel du club de Valdivienne

La Commission regrette que l'éducateur n'ait pas complété la feuille des jongleries qui a été transmise au District. De plus l'équipe a été éliminé par forfait mais n'a pas été amendé.



FESTIVAL FOOT U13 Pitch

2ème TOUR - samedi 18 octobre 2025

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A
à Marigny
GJ Montasèvres (1)
Jaunay Marigny (1)
Naintré (1)
Poitiers Stade (1)

B
à St Savin
Chasseneuil St Georges (1)
Montmorillon (1)
Poitiers ASAC (1)
St Savin Vicq (1)

C
à Blanzay
GJ Espoir Sud Poitiers (1)
GJ Foot Sud (1)
Poitiers CEP (1)
Vouneuil Béruges (1)

D
Châtellerault SO (1)
Ozon (1)
Poitiers 3 Cités (1)
Sammarçolles/Nord Vienne (1)

E
Neuville (1)
Nieuil l'Espoir (1)
GJ VVM Chauvigny (1)
Vivonne (1)

F
à Bonneuil Matours
Bonneuil/Vouneuil/Cenon/Availles (1)
GJ Antoigné/Ingrandes (1)
Mirebeau (1)
Portugais Châtellerault (1)

G
à Dissay
GJ Coussay.St Sauv.Pleum.(1)
GJ Dissay Beaumont (1)
St Benoit Ligugé (1)
Migné Auxances (1)

H
à Gençay
Buxerolles (1)
GJ Cap Haut Poitou (1)
GJ Val de Clouère (1)
GJ Val de Vonne (1)

Club Reçevant



CHALLENGE MAURICE DANSAC

Participent :

- Les équipes 1 éliminées au 1^{er} tour du Festival Foot U13
- Les équipes 2 engagées automatiquement
- Les équipes 3 et plus sur engagement

1er TOUR - samedi 18 octobre 2025

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

<p>A</p> <p>Thuré Besse (1)</p> <p>Migné Auxances (2)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Neuville (3)</p> <p>GJ Dissay Beaumont (2)</p>	<p>B</p> <p>à Lencloître</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Cernay St Genest Envigne (1)</p> <p>GJ Sud Haut Poitou (3)</p> <p>Poitiers ASAC (2)</p> <p>GJ Espoir Sud Poitiers (4)</p>	<p>C</p> <p>à St Nicolas</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Biard (1)</p> <p>Poitiers Stade (3)</p> <p>Poitiers ASAC (4)</p> <p>GJ Espoir Sud Poitiers (3)</p>	<p>D</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Valdivienne (1)</p> <p>GJ VVM Chauvigny (3)</p> <p>Montmorillon (2)</p>
<p>E</p> <p>à Rouillé</p> <p>GJ Sud Haut Poitou (1)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">GJ Val de Vonne (2)</p> <p>Vouneuil Béruges (2)</p> <p>Buxerolles (2)</p>	<p>F</p> <p>à Quinçay</p> <p>Gibauderie/Beaulieu (1)</p> <p>GJ Espoir Sud Poitiers (2)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">GJ Sud Haut Poitou (2)</p> <p>GJ Montasèvres (2)</p>	<p>G</p> <p>à St Eloi</p> <p>GJ 3 Vallées 86 (1)</p> <p>GJ VVM Chauvigny (4)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Poitiers Stade (2)</p> <p>GJ Foot Sud (2)</p>	<p>H</p> <p>à St Benoit</p> <p>GJ 3 Vallées 86 (2)</p> <p>GJ Espoir Sud Poitiers (5)</p> <p>Valence en Poitou (1)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">St Benoit Ligugé (2)</p>
<p>I</p> <p>à Michel Amand B</p> <p>GJ VVM Chauvigny (2)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Poitiers ASAC (3)</p> <p>GJ Val de Clouère (2)</p> <p>Mignaloux Beauvoir (1)</p>	<p>J</p> <p>à Ingrandes</p> <p>GJ Avenir 86 (1)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">GJ Antoigné Ingrandes (2)</p> <p>Neuville (4)</p> <p>GJ Cap Haut Poitou (2)</p>	<p>K</p> <p>à Châtelleraut Municipal</p> <p>GJ Dissay Beaumont (3)</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Portugais Châtelleraut (2)</p> <p>Ozon (2)</p> <p>ASM/3 Moutiers (1)</p>	<p>L</p> <p>à Leigné sur Usseau</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">GJ Avenir 86 (2)</p> <p>Loudun (1)</p> <p>Migné Auxances (3)</p> <p>Neuville (2)</p>
<p>M</p> <p>à Châtelleraut Nonnes</p> <p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Ozon (3)</p> <p>Buxerolles (3)</p> <p>Châtelleraut SO (2)</p>	<p style="background-color: #00a0e3; color: white;">Club Receiving</p>		

PLATEAUX U11 / PHASE 1

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

Les feuilles de match et de résultats à compléter sont sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

RAPPEL :

Pour les clubs invités :

- De respecter les horaires fixés lors de l'élaboration des calendriers.
- De préparer au préalable la liste des joueurs participants licenciés.
- En cas de défection de prévenir le responsable du plateau et d'envoyer un mail au District.
- De donner sa feuille de licences au club organisateur.

A défaut de ne pas appliquer ces recommandations, la Commission se verra dans l'obligation de sanctionner :

- Envoi tardif des documents 15€
- Licence manquante 20€

La licence dûment validée (par la Ligue) est obligatoire pour participer aux plateaux. Il en va de la responsabilité du club et de son Président.

L'horaire officiel de début des plateaux est 10h30.

Les feuilles de plateaux et de licences sont à adresser au District **impérativement par l'onglet Foot Animation Loisir (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende**



FORFAIT

Plateaux du 27/09/2025

Poule L à Migné Auxances

1^{er} forfait de Buxerolles (3)
Amende de 13€ au club de Buxerolles

Poule J : à Avanton

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de Naintré (2) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.
1^{er} forfait de l'équipe de Naintré (2)

Plateaux du 04/10/2025

Poule I : à Savigny l'Evescault

1^{er} forfait de Châtelleraut Portugais (2)
Amende de 13€ au club de Châtelleraut Portugais

Poule L : à St Benoit

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de Buxerolles (3) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.
1^{er} forfait de l'équipe de Buxerolles (3)

Poule M : à Valdivienne

2^{ème} forfait de GJ Montasèvres (2)
Amende de 13€ au club de GJ Montasèvres

Courriel du club de GJ Montasèvres qui déclare le forfait général de l'équipe de GJ Montasèvres (2) en U11 poule M. Les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

U11-Plateaux du 04/10/2025

Poule A : à Poitiers ASAC

La Commission demande au club de Châtelleraut SO le document suivant avant le 13/10/25 :

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau

La Commission demande au club d'OZON d'utiliser les documents officiels.

Poule B : au Stade Poitevin

La Commission demande au club de Poitiers 3 Cités le document suivant avant le 13/10/25 :

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau

Poule C : à Senillé St Sauveur

La Commission demande au club de C.S.P les documents suivants avant le 13/10/25 :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau

Poule F : à Iteuil

La Commission demande au club de Smarves Iteuil le document suivant avant le 13/10/25 :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau

Poule I : à Bonneuil Matours

La Commission demande au club de Canon sur Vienne les documents suivants avant le 13/10/25 :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- La feuille bilan du plateau

Poule K : à Adriers

La Commission demande au club de d'Adriers les documents suivants avant le 13/10/25 :

- Les feuilles de licences des joueurs de chaque club présent au plateau
- La feuille bilan du plateau

**Poule M : à Valdivienne**

La Commission demande au club **de GJ VVM Chauvigny (3)** les documents suivants avant le **13/10/25** :

- La feuille de licences des joueurs présents au plateau

Les feuilles de plateaux manquantes doivent être envoyées au District par mail avant le 13 octobre 2025 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception

PLATEAU U7/U9

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Plateaux U7/U9 du 27/09/2025**Secteur 5 : plateau à St Benoit (rappel)**

La Commission demande au club de **St Benoit** les documents suivants à recevoir pour le **13/10/2025**

- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

Secteur 8 : plateau à Adriers (rappel)

La Commission demande au club de Usson l'Isle Jourdain les documents suivants à recevoir pour le **13/10/2025**

- Les feuilles de licences de tous les participants de chaque club
- Les feuilles bilan U6/U7 et U8/U9

Plateaux U7/U9 du 04/10/2025**Secteur 1 : plateau à Sammarçolles (annulé pour cause d'intempéries)****Secteur 2 : plateau à Neuville (annulé pour cause d'intempéries) :****Secteur 3 : plateau à Availles (interrompu pour cause d'intempéries)****Secteur 3 : plateau à Vicq sur Gartempe (Thuré Besse et Portugais Châtelleraut absents)****Secteur 4 : plateau à Benassay (annulé pour cause d'intempéries)****Secteur 4 : plateau à Vendelogne**

La Commission demande au club de **GJ Val de Vonne** les documents suivants à recevoir pour le **13/10/2025**

- La feuille de licences U9

Secteur 5 : plateau à Ligué (interrompu pour cause d'intempéries)

La Commission demande au club de renvoyer toutes les feuilles du plateau car illisibles

Secteur 5 : plateau à Biard

La Commission rappelle au club recevant que la feuille de résultats doit être remplie entièrement (nom des clubs visiteurs, nombre d'équipes par catégorie et nombre de joueurs par club dans chaque catégorie)

Secteur 6 : plateau au Stade Poitevin (annulé pour cause d'intempéries)**Secteur 6 : plateau à Chasseneuil St Georges (annulé pour cause d'intempéries)****Secteur 7 : plateau à Nouaillé (annulé faute de participant)****Secteur 8 : plateau à St Savin (interrompu pour cause d'intempéries)**

La Commission demande au club de **Saulgé** les documents suivants à recevoir pour le **13/10/2025**

- Les feuilles de licences U8/U9



Les feuilles de plateaux manquantes doivent être envoyées au District par mail avant le 13 octobre 2025 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception

La Commission rappelle qu'il en est de la responsabilité du club qui fait jouer des joueurs sans licence en cas d'accident.

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Annulation de l'amende de 15€

U13 Brassage – Transmission tardive

Match n° 54913556 : GJ Cap Haut Poitou (2) – Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1) en poule A du 27/09/25

Amende de 15€

Challenge U15 (2^{ème} rappel) - FMI manquante

Match n°54624205 : Migné Auxances (2) – Ligugé/St Benoit (1) du 13/09/25 en poule F

U17/U16 – FMI manquante

Match n°54780420 : GJ Antoigné Ingrandes (1) – Neuville (3) du 04/10/25 en poule A

U17/U16 – FMI manquante

Match n°54777252 : GJ Espoir Sud Poitiers (4) – St Benoit Ligugé (1) du 04/10/25 en poule B

U15 Brassage – Transmission tardive

Match n°54780336 : Neuville (2) – GJ Antoigné Ingrandes (1) du 04/10/25 en poule B

U15 Brassage – Transmission tardive

Match n°54780892 : GJ Val de Clouère (1) – Nieuil Mignaloux (1) du 04/10/25 en poule E

RAPPEL :

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRITault



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 08 octobre 2025
Procès-verbal n° 04

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 03 (par voie électronique) du mercredi 1^{er} octobre 2025 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Availles en Châtelleraut	GJ VVM Chauvigny	Rouillé
Availles Limouzine / Pressac	Jaunay Marigny	Savigné
Avanton	Leigné sur Usseau	Sèvres Anxaumont
Beaumont St Cyr	Leignes sur Fontaine	St Benoît
Biard	Ligugé	St Julien l'Ars
Boivre	Loudun	St Maurice Gençay
Buxerolles	Migné Auxances	St Romans les Melle
Cenon / Vouneuil	Montamisé	St Savin St Germain
Chasseneuil St Georges	Montmorillon	St Saviol
Chatain	Naintré	Stade Poitevin
Châtelleraut Portugais	Nord Vienne	Usson l'Isle
Chauvigny	Nouaillé	Valdivienne
Dissay	Oyré Dangé	Valence en Poitou – Couhé
FC 3 vallées 86	Ozon	Vicq sur Gartempe
Fontaine le Comte	Poitiers Asac	Vivonne
GJ Espoir Sud Poitiers	Poitiers Cep	Vouillé / Latillé
GJ Sud Haut Poitou	Poitiers Portugais	Vouneuil Béruges

RAPPEL DE RÈGLEMENT

Article - 226 Modalités pour purger une suspension

1. La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement. Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.



OUVERTURES DE DOSSIER

Match n° 54124178 : Availles Limouzine / Pressac (1) - St Saviol (2) en Départemental 4 poule F du 05/10/25

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 54777252 : GJ Espoir Sud Poitiers (4) – St Benoît/Liqugé (2) en U17/U16 Brassage poule B du 04/10/25

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DOSSIERS CLASSÉS

Match n° 54777174 : GJ Foot Sud 86 (1) – Migné Auxances (3) en U18/U17 Brassage poule B du 27/09/25

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

Match n° 54780888 : Buxerolles (2) – GJ Val de Clouère (1) en U15 Brassage poule E du 27/09/25

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 54668361 : Oyré Dangé (2) – Antran (2) en poule B du 04/10/25

Courriel de confirmation de réserve technique (06/10/25 à 20h32)

Considérant, que cette réserve porte sur la participation de joueurs lors du dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Considérant, qu'une réserve portant sur la participation des joueurs ne peut être traitée que par une réserve ou une réclamation.

Considérant, que cette réserve n'a pas été posée avant le début de la rencontre, la Commission décide de la transformer en réclamation.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club d'Antran (avec copie du courriel de réclamation) lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 15 octobre 2025**.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 54125879 : Sillars (1) – Bouresse / Queaux Moussac (2) en poule G du 04/10/25

Match arrêté à la 47^{ème} minute suite à une panne d'éclairage sur l'un des poteaux.

Considérant, que malgré plusieurs essais, un des poteaux n'a pas pu être allumé.

Considérant que la commune a été contactée pour intervenir sur la panne.

La Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

Dossier classé.



CHALLENGE des RÉSERVES

Match n° 54857919 : UCSE (2) – Vendelogne (2) du 27/09/25

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 03 du 01/10/25, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Ucse (2) d'un joueur (licence n° 1182417329) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Ucse a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 04/10/25 à 09h50)),

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 39 du 27/05/25) pour trois (3) matchs de suspension dont l'automatique à compter du 26/05/25 mais que à l'issue de l'appel (PV n° 16 du 10/06/25), la sanction est passée à quatre (4) matchs de suspension à compter du 26/05/25 avec un sursis pour les deux derniers matchs.

Considérant que l'équipe de Ucse (2) évoluant en Départemental 5 poule B n'a effectivement joué qu'un match depuis le 26/05/25, en Championnat le 20/09/25.

Dit qu'en l'application des articles 150,187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de UCSE (2) pour en donner le gain à l'équipe de Vendelogne (2) (3-0).

L'équipe de Vendelogne (2) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de l'UCSE.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

Rappel du règlement :

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle **il reprend la compétition.**

DIVERS

Courriel du club de : ACG Foot Sud 86 :

Réponses par courriel.

Courriel du club de : Chauvigny :

Pris note.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du lundi 29 Septembre 2025 Procès-verbal n° 1

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Alexandre AGNESE, Sébastien AUBINEAU (Représentant des arbitres au Comité de Direction), Paul BENITO (en visio), Jean-Paul BLOT (représentant de la Commission Technique), Gaël CHARON, Jean-Marie CONTREIRAS, Alexandre DEMASSIEUX, Paul HERGAULT, David PLAINCHAMP, Jonathan MAINGUENEAU.

Excusés : MM. Léo BEULET, Albert BOUCHET, Patrick JALLADEAU, Jean-Michel GUILLET (représentant du Comité de Direction),

Invité : M. Tanguy FLOZE (CTA)

Les PV n°01 et 02 du Bureau de la CDA sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes.

CIVILITÉS

Condoléances :

La commission adresse ses condoléances à Vincent DURAND à la suite du décès de son père.

Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à Christophe CHARUAULT, Cyril DUBREUIL, Antonin MORISSET LE DUIGOU, Alexandre PINARD, Emmanuel PINEAU et tous les arbitres et observateurs actuellement blessés.

Remerciement :

La commission adresse ses plus sincères remerciements à Christian SAVIGNY pour le repas du stage de cohésion des arbitres du 27-09-2025 qui s'est déroulé sur les installations du Bois de St Pierre à Smarves.

LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- Axel GIRAUD : Pris note de sa situation sur la saison 2025-2026.
- Christophe CHARUAULT : Pris note.
- Christophe MONCEAU. Pris note.
- Stéphane BASQ : Pris note
- Vincent DURAND : Pris note – réponse apportée par le Président.
- Thibaut GUILLEMOT : Pris note.
- Paul VIGNAUX : Pris note. La CDA accède à sa demande de passer arbitre assistant spécifique suite à la réussite de son test physique. Patrick RIVIERE assurera une formation et une observation-conseil le 19/10 en D2.
- Eric MONTEZIN : Pris connaissance. La Commission ne peut accéder à sa demande.
- Benoit VANWYNSBERGHE : Pris note. La Commission accède à sa demande.
- Alexandre AGNESE : Pris note.
- Pascal MAILLET : Pris note.
- Club de UES MONTMORILLON : nécessaire fait.
- David WAILLIEZ : Pris note.
- Club de l'U.S ABZAC (16). Pris note du courriel de remerciements concernant l'accompagnement réservé à Léa DUMONTET, résidente à Poitiers.
- Club de l'U.S CISSÉ. Pris note.
- Club d'OZON FC. Pris note. La commission va se rapprocher de l'intéressé.



Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- BARREAULT Nolan en date du 18/08/2025 pour une durée de 90 jours.
- Antonin MORISSET LE DUIGOU du 27/08/2025 au 31/12/2025.
- Jacques AUGIS en date du 27/08/2025 pour une durée de trois mois.
- Maxime BARRE en date du 25/08/2025 pour une durée de trois semaines et du 17/09/2025 au 07/10/2025.
- Enzo LEVIEUX du 25/08/2025 au 18/10/2025.
- Alexandre PINARD en date du 19/08/2025 pour une durée d'un mois et du 05/09/2025 au 31/03/2026.
- Emmanuel PINEAU en date du 01/09/2025 pour une durée de 60 jours.
- Cyril DUBREUIL en date du 04/09/2025 pour une durée de 120 jours.
- Loïck RAYMOND en date du 14/09/2025 pour une durée de 21 jours.
- Peter John ELLIS du 16/09/2025 au 28/09/2025.
- Cyrille DROUHAULT en date du 17/09/2025 pour une durée de 3 semaines.
- Mérouane IBN ABDELJALIL en date du 22/09/2025 pour une durée de 14 jours.
- Joé ROBIN en date du 24/09/2025 pour une durée de 8 jours.
- Mickaël ANTIGNY du 29/09/2025 au 24/10/2025.

Un certificat de reprise est nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours**. Dans cette attente, une indisponibilité est saisie sur leur compte et les arbitres concernés ne sont pas désignés.

ORGANISATION DU POLE ARBITRAGE

CDA

Bruno DUPUIS

Président & Responsable
Pôle Arbitrage

Bureau

David PLAINCHAMP

Vice-Président

Gaël CHARON

Secrétaire

Tanguy FLOZE

CTA

Salariés

Maxence GUIN

Référent administratif de la
commission

Jean-Marie CONTREIRAS

Représentant de club
n'ayant jamais pratiqué
l'arbitrage

Jean-Michel GUILLET

Représentant de l'arbitrage
au Comité de Direction

Jean-Paul BLOT

Représentant de la
Commission Technique

Sébastien AUBINEAU

Représentant des
arbitres au Comité de
Direction

Patrick JALLADEAU

Membre

Albert BOUCHET

Membre

Paul BENITO

Membre

Alexandre AGNESE

Membre

Jonathan MAINGUENEAU

Membre

Paul HERGAULT

Membre

Léo BEULET

Membre

Alexandre DEMASSIEUX

Membre

**Sous-section arbitres Seniors :**

- Responsable : Bruno DUPUIS
- Désignations et observations Séniors : Patrick JALLADEAU
- Désignations Futsal et Foot Diversifié : David PLAINCHAMP

Sous-section arbitres Jeunes :

- Responsable : Paul BENITO
- Désignations et observations Jeunes : Paul BENITO
- Suivi général : Paul BENITO, Alexandre AGNESE
- Formation continue : Paul BENITO, Alexandre AGNESE

Sous-section arbitres Stagiaires :

- Responsable : Laurent GERMANAUD
- Désignations : Laurent GERMANAUD – Patrick RIVIERE
- Suivi général arbitres et accompagnateurs : Laurent GERMANAUD, Patrick RIVIERE, Alexandre PINARD, Cyrille DENIS.
- Formation continue : Jonathan MAINGUENEAU, Laurent GERMANAUD, Cyrille DENIS

Sous-section arbitres Féminines :

- Responsable : Albert BOUCHET

Sous-section Formation :

- Responsable : Albert BOUCHET
- Evalbox : Paul HERGAULT, Jonathan MAINGUENEAU
- Coupe des Arbitres de la Vienne : Paul HERGAULT
- Ecoles d'arbitrage : Albert BOUCHET – David PLAINCHAMP + formateurs FIA disponibles
- Arbitre de club et référent arbitre dans les clubs : Patrick RIVIERE, Florent FAVARD

Sous-section suivi

- Suivi challenge de l'Arbitrage : Gaël CHARON
- Suivi Code de Bonne Conduite : Gaël CHARON

Sous-section intervention clubs et événements

- Visite des clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage : Tanguy FLOZE – Bruno DUPUIS – Léo BEULET
- Visite des clubs pour le Label Seniors LFNA : en attente des informations de la LFNA
- Événementiel (Journées de l'Arbitrage + animations sur les événements) : Bruno DUPUIS
- Interventions diverses sur demande des clubs : Bruno DUPUIS

Liste des formateurs FIA (certifiés ou non) : Sébastien AUBINEAU, Albert BOUCHET, Ludovic BRUNETEAU, Bruno DUPUIS, Aymeric DUVAL, Florent FAVARD, David PLAINCHAMP, Tanguy FLOZE (CTA), Patrick RIVIERE, Alexandre AGNESE, Cyrille DENIS, Dagit NKAMBA NZINGA, Laurent GERMANAUD

INFORMATIONS GENERALES

166 arbitres sont désignables à ce jour.

Arrêts :

La Commission enregistre les arrêts de Farhane ADLE (stagiaire senior - BUXEROLLES), Jérémy BERNARD (stagiaire senior), Omar BOINA (D2 – CHAUVIGNY), Kylian BOULAY (JA stagiaire – MIGNALOUX-BEAUVOIR), Sekou CAMARA (D4 – NAINTRE), Timothé CERNON (JAD – NIEUIL L'ESPOIR), Ethan CLAIRAND (JAD – LIGUGÉ), Vincent DURAND (D2 – ACG FOOT SUD 86), Karamba DRAME (JAD – POITIERS ASAC), Bambo DRAME (JAD – POITIERS ASAC), Shelly-Ann FAUSTIN LEYBACH (JA stagiaire – SO CHÂTELLERAULT), Lou FOURNIER (JA stagiaire - POUILLE-TERCE), Nassim HEMMI (JA stagiaire – OZON), Gabriel JOLY (JAD – NAINTRÉ), Alexandre JUSSIAME (D2 – CENON SUR VIENNE), Yves KABORE (JAD – POITIERS ASAC), Willy LACHE (D3 – BIARD), Aymen MERAIMI (D3 – POITIERS TROIS CITES), Sandrine MEZIL (stagiaire senior – AVANTON), Antoine MONCE BOUFRIQUA (JA stagiaire, POITIERS CEP), Mathieu NICOLAS (stagiaire senior – LA LIGUGÉENNE), Lilian TERRONES (D3 – COUSSAY LES BOIS), Cristal RAYEZ (JA stagiaire – SO CHÂTELLERAULT), Maxime ROUGE (D3 – CHAMPAGNÉ), Ilian RUIZ (JAD – SMARVES-ITEUIL), Nora SEME (JA stagiaire – SO CHÂTELLERAULT), Baihak SOILIH (D4 – ST SAVIN ST GERMAIN), Romuald SOULARD (stagiaire senior – OZON), Allan VIOLLEAU (D4 – COUSSAY), Matéo WIOTTI (JAD – POITIERS TROIS CITES) : soit **29 arrêts**.

La commission les remercie pour les services rendus à l'arbitrage.

**Mutations :**

4 arbitres mutent vers un autre District :

- Mickael BIGEARD (D4) vers le District de la Charente.
- Rykado YNGA NYA (D4) vers le District de la Charente-Maritime.
- Théo GUCHET (JA stagiaire) vers le District de la Côte-d'Or.
- Clément PARILLAUD (R3) vers le District de l'Allier.

La commission leur souhaite une bonne intégration dans leur nouveau département.

3 arbitres arrivent en provenance d'un autre District :

- Amaël FOUILLET (D4) en provenance du District des Deux-Sèvres.
- Emilien CHAUSSE (D4) en provenance du District des Hautes-Pyrénées.
- Laurent LOUIS-EUGENE (R3) en provenance du District de l'Indre.

Ils sont classés dans leur affectation d'origine. La commission leur souhaite la bienvenue dans notre département et programmera une observation dans les semaines à venir (pour les arbitres départementaux).

Demande d'années sabbatiques :

- Eric FRECHIN (D4 – VALENCE EN POITOU COUHE). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.
- Mathieu ROUSSEAU (AAR2 – STADE POITEVIN). Pris note de l'annulation de sa demande d'année sabbatique.
- Bastien BONNET (R2 – MIGNE-AUXANCES). La CDA l'a redirigé vers la CRA étant donné sa catégorie (R2).
- Lucia DUBOIS (JAD – AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT). Malgré l'information transmise à l'intéressée et à son club, la demande de licence n'a pas été effectuée dans les délais impartis. Sa demande ne peut être statuée par la CDA et transmise à la C.D du Statut de l'Arbitrage conformément au Règlement Intérieur (demande de licence à effectuer avant le 31 août de la saison en cours).
- Alexandre DUBOIS (D4 – AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.
- Goulwen LHERAUD (JAR – CHÂTELLERAULT PORTUGAIS). La CDA l'a redirigé vers la CRA étant donné sa catégorie (JAR).
- Christophe IMBERT (D4 – CHAUVIGNY). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.
- David FERREIRA COEHLO (AAD1 – NOUAILLÉ). Avis favorable transmis à la C.D du Statut de l'Arbitrage.

La commission enregistre le retour à l'arbitrage de Nicolas GIRAUD (D1) et de Paul VIGNAUX (D4).

Situation Rachid LAGHZAOU :

Application Art 18 du RI :

Tout arbitre central ou assistant qui est remis à la disposition de la CDA par la CRA sera classé et désigné en D2 ou en AAD2.

Si l'arbitre réussit son test physique D1 ou AAD1 en cours de saison, il sera nommé D1 ou AAD1.

L'intéressé est classé D1.

Outil « ressenti des arbitres »

La commission encourage les arbitres à répondre au questionnaire qui apparaît sur le Portail des Officiels à la fin de chaque rencontre. Cet outil permettra au District d'avoir une visibilité sur les clubs ayant des manquements caractérisés (respect, accueil de l'arbitre etc...).

Règlement intérieur 2025-2026 :

Le règlement intérieur de la Commission Départementale d'Arbitrage pour la saison à venir a été validé par le Comité de Direction.

Il a été communiqué par mail aux arbitres stagiaires, départementaux et régionaux du District de la Vienne.

Calendrier prévisionnel 2025-2026 :

Il a été envoyé par mail aux arbitres le vendredi 03 octobre dernier. Il peut être consulté sur le site du District et dans le Portail des Officiels.



Règlement du Challenge de l'Arbitrage :

Il sera soumis au prochain Comité de Direction pour validation.

Il était suivi par l'ex-C.D Promotion de l'Arbitrage et le dernier règlement transmis date de 2019.

Suite à la mise en place du Code de Bonne Conduite (CDBC) depuis deux ans, il va être proposé de donner une orientation plus précise au Challenge de l'Arbitrage : ce dernier doit récompenser des clubs qui œuvrent pour la promotion et l'intégrité de l'Arbitrage tandis que le Code de Bonne Conduite récompense les arbitres actifs et assidus.

Pour éviter les doublons/similitudes entre le Code de Bonne Conduite et le Challenge de l'Arbitrage, il va être proposé de revoir le barème :

- En minimisant les bonus existants sur l' « activité » de l'arbitre (participation aux formations etc. → critères du CDBC)
- En valorisant davantage les actions du club en identifiant trois leviers : recrutement, fidélisation & participation, engagement du club

Ajout de nouveaux critères :

- Sur le recrutement : Arbitre jeune admis(e) à l'examen au cours de la saison en cours en ayant satisfait à ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage / Initiative(s) innovante(s) de recrutement (journées découverte, partenariats avec écoles, communication sur réseaux sociaux) portée à la connaissance du District
- Sur la fidélisation : Comparaison N vs N-1 : nombre d'arbitres dans le club au 30 juin de la saison en cours ayant satisfait à ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage / Comparaison N vs N-2 : nombre d'arbitres dans le club au 30 juin de la saison en cours ayant satisfait à ses obligations vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage / Démission d'un arbitre pour un motif autre que professionnel, familial, avis médical ou déménagement validé par la Commission du Statut de l'Arbitrage
- Sur l'engagement du club : Communication interne et externe valorisant les arbitres (site web, réseaux sociaux, affichage au club) / Présence d'un référent arbitrage identifié au sein du club (saisie sur Footclubs) / Propos grossiers ou injurieux envers un arbitre officiel ou bénévole - 4 matchs de suspension / Autres motifs disciplinaires en lien avec un arbitre officiel ou bénévole - entre 4 matchs et six mois de suspension

FORMATION

Ecoles d'arbitrage

Six écoles d'arbitrage sont prévues cette saison :

- vendredi 10 octobre 2025 en salle (19h – 21h)
- vendredi 28 novembre 2025 en salle (19h – 21h)
- samedi 10 janvier 2026 sur le terrain (9h30 – 11h30)
- vendredi 20 février 2026 en salle (19h – 21h)
- samedi 18 avril 2026 sur le terrain (9h30 – 11h30)
- vendredi 29 mai 2026 en salle – finale de la Coupe des Arbitres de la Vienne (19h – 21h)

Elles seront mises en place par Albert BOUCHET, David PLAINCHAMP et Tanguy FLOZE.

La commission espère une participation active de l'ensemble des arbitres.

Préparation Ligue

L'appel à candidature se fera début décembre. Les D1, AA et JAD seront concernés. Certains D2, sur sélection, pourront également candidater pour intégrer la préparation théorique sur deux ans, en sachant qu'il est impératif d'être nommé D1 pour devenir candidat.



EVALBOX

Quatre entraînements et l'examen, via deux tests, sont prévus au calendrier prévisionnel.

- Mercredi 05 novembre au mercredi 19 novembre 2025 (entraînement n°1)
- **Vendredi 12 décembre au dimanche 14 décembre 2025 (examen n°1 comptant pour 30% de la note finale)**
- Lundi 02 février au lundi 16 février 2026 (entraînement n°2)
- Lundi 02 mars au lundi 16 mars 2026 (entraînement n°3)
- Lundi 30 mars au lundi 16 avril 2026 (entraînement n°3)
- **Vendredi 08 mai au dimanche 10 mai 2026 (examen n°2 comptant pour 70% de la note finale)**

TESTS PHYSIQUES

Conformément au calendrier prévisionnel transmis aux arbitres début juillet, les tests physiques se sont déroulés cette saison au complexe sportif Saint-Nicolas aux dates suivantes :

- Mardi 09 et 23 septembre 2025
- Jeudi 11 et 25 septembre 2025
- Samedi 13 septembre 2025

Liste des arbitres qui ne se sont pas présentés à une session initiale des tests physiques – non excusés :

- William BOUARD (D3)
- Jolan ROCHER (D3)

Les deux intéressés **sont rétrogradés D4 à compter de ce jour.**

Liste des arbitres non engagés aux dates des sessions initiales ou excusés avec justificatif(s) :

- Pierre AUDIGUET (D1)
- Cyrille DROUHAULT (D1)
- Emmanuel PINEAU (D2)
- Maxime BARRE (D3)
- Cyril DUBREUIL (D3)
- Corentin ALLICE (D4)

Liste des arbitres ayant échoué aux tests physiques :

- Ludovic BRUNETEAU (D1)
- Mathieu DOUSSELAIN (D1)
- Laurent GERMANAUD (D1)
- Alexandre MARTEAU (D1)
- Claudio ANDAUR (D4)
- Cédric LEMOINE (D4)
- Jonathan MONNEREAU (D4)
- Coralie MORISSET (D4)

La CDA informe les arbitres que lors de la séance du jeudi 25 septembre 2025, une **erreur de distance** pour les D1 a été commise et reconnue.

La CDA considère donc que les 2 arbitres qui ont échoué ce jour auront la possibilité de se présenter **le mardi 28 octobre 2025, qui sera considéré comme une session initiale pour les intéressés. En cas d'échec, ils seront convoqués à nouveau à la session du 27 novembre 2025.**

La CDA prend la décision de les désigner dans leur catégorie jusqu'au **mardi 28 octobre 2025.**

Les prochaines sessions auront lieu les :

- **Mardi 28 octobre 2025** - rendez-vous à 21h pour un début du test à 21h30
- **Jeudi 27 novembre 2025** - rendez-vous à 18h45 pour un début du test à 19h15



Pour rappel, l'échec au test physique entraîne une rétrogradation (sauf pour les D4) tandis que la réussite aux tests physiques permet :

- D'être désigné en cas de besoin dans la catégorie supérieure.
- De prétendre à une promotion en fin de saison.

Il est donc seulement facultatif pour les D4, stagiaires et les jeunes arbitres (JAD), bien que vivement conseillé pour ces derniers.

FUTSAL

David PLAINCHAMP nous expose un **nouveau règlement** sur les rencontres Futsal Jeunes.

Un règlement va être étudié et mis en application dès cette saison.

Un recensement va être fait auprès des arbitres pour un appel à candidature.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00.** Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

Prochaine réunion sur convocation au District de la Vienne de Football

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON



Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Gestion des équipements - Saison 2025 / 2026

Réunion du jeudi 2 octobre 2025
Procès-verbal n° 01

Président : M. MALBRAND Guy

Présents : MM. CHAUVIN Jacky, HERAULT Patrice, LAVERGNE Alain, PAIN Éric et RAVEAU Gilles

Excusés : M. GERMANAUD Laurent

L'APPROBATION du PV 4 du 11/07/2025

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CRTIS

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Pour un changement de niveau de classement venant d'un T5 à T7, application du niveau T4 complet (Base : 105 x 68 + 2 x 20 HS + 8 HS + ensemble entièrement clos)

LISTING DES MEMBRES POUR LA LIGUE

Président : MALBRAND Guy – 12 rue Ismaël Bouilliau 86200 Loudun – 0615398701

guymalbrand@sfr.fr

Vice-Président : HERAULT Patrice – 11 route de la Roche - 86270 Coussay les Bois - 0631861938

heraultpatrice@wanadoo.fr

Membre : RAVEAU Gilles – 1 Cité de la Métairie – 86600 Coulombiers – 0675686761 gilles.raveau@wanadoo.fr

Membre : LAVERGNE ALAIN – 80 rue de la Papeterie – 86500 Saulgé – 0787966137 lavergne.christal@orange.fr

Membre : GERMANAUD Laurent – 9 Résidence des 4 vents – 86320 Persac

Laurent_germanaud@orange.fr

Membre : PAIN Eric

eric.pain86@gmail.com

Membre : CHAUVIN Jacky

Jacky-chauvin@orange.fr

**INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE - GYMNASES****1.1 DEMANDE DE CLASSEMENT****CIVAUX – STADE MUNICIPAL – NNI 860770101**

Cette installation est classée en Niveau T6 jusqu'au 01/06/2030

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement en T5 du 01/09/2025 suite à la restructuration de l'ensemble de l'installation avec avis préalable

- ✓ Rapport de visite du 01/09/2025 de MM. Hérault et Lavergne (Pour rappel : l'aire de jeu est surélevée afin d'éviter les crues de la Vienne)

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES**6.1 CLASSEMENT INITIAL****6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT****NOUILLE MAUPERTUIS – STADE DE LA LEZINIÈRE – NNI 861800101**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 30/08/2025 (APE du 18/02/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 suite à un passage LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 25/08/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 19/08/2025

Type de source : LED

- Éclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 185 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,49
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,67

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS

MONCONTOUR – STADE GEORGES CREMOIS – NNI 861610101

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 14/05/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02/09/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Malbrand en date du 02/09/2025

Type de source : LED sur mât de 16m

- Éclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 75 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,42
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,70

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

INGRANDES – STADE THIERRY SIVALT – NNI 861110101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 30/08/2025 (APE du 05/02/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 suite à un passage LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 17/09/2025

Type de source : LED

- Éclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 159 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,68

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (4 ans) et transmet à la CRTIS

**GENCAY – STADE GRATEPOT – NNI 861030102**

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 02/10/2023)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/09/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 18/09/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 86 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,20
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,52

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

ANTRAN – STADE CLAUDE CHARLOT – NNI 860070102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 06/08/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22/09/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 22/09/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 61 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,17
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,37

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

COUSSAY LES BOIS – STADE MARCEL MILLION – NNI 860860102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 13/05/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22/09/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Hérault en date du 22/09/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 150 lux (1/4 terrain)
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,24
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,47

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

BENASSAY (BOIVRE LA VALLEE) – STADE Annexe – NNI 860210102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 28/05/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 01/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Raveau en date du 25/09/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 91 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,48
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,66

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

**VALDIVIENNE – STADE DE SALLES EN TOULON – NNI 862330301**

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 20/03/2025)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 03/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 79 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,21
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,41

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

VALDIVIENNE – STADE REMY PAPUCHON Annexe – NNI 862330102

Cet éclairage n'est pas identifié sur Stadium (APE du 13/02/2024)

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED et des documents transmis :

- L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/10/2025
- Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par M. Lavergne en date du 03/10/2025

Type de source : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 56 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,27
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0,49

La CDTIS propose le classement de l'éclairage de cette installation en niveau LED

Aucune compétition officielle en nocturne ne pourra si dérouler

DEMANDE D'API + CONTRÔLE**CHATELLERAULT – STADE DES NONNES**

- ✓ Mail de M. Milliasseau sur projet bancs de touche du 29/09/2025
- ✓ Reçu plan >> dossier suivi par M. Hérault

APE**BEUXES – STADE MUNICIPAL – NNI 860260101**

Cet éclairage une rénovation en LED (non référencé sur Stadium)

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 21/08/2024 pour le remplacement de iodures métalliques en LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS du 21/07/2025
- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 21/07/2025
- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
- Implantation : Latérale 2 x 3 mâts
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 6 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen 3
- Eblouissement (Glare rating) : 45
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 105 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,51
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,74

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en LED. Ce dossier sera référencé sur Stadium à titre d'information

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

Pas de compétition officielle en nocturne

**ITEUIL – STADE MUNICIPAL – NNI 861130101**

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 09/01/2026

La CDTIS prend connaissance de la demande d'avis préalable du 26/09/2025 pour le remplacement de iodures métalliques en E5 LED, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Devis CITEOS du 02/09/2024
- ✓ Une étude photométrique SCHREDER pour LED en date du 30/08/2024
- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts
- Hauteur minimum de feu : 20m
- Nombre total de projecteurs : 20 projecteurs
- Projecteur Briteline Gen 2 648
- Eblouissement (Glare rating) : 43
- Température de couleur (k) : 5700
- Eclairage horizontal Moyen calculé : 264 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : 0,75
- U2h calculé (EhMin/EhMoy) : 0,87
- Points Bis : conformes

La CDTIS propose un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en E5 LED et transmet à la CRTIS

Travaux terminés, la CDTIS effectuera un contrôle de classement

CONTROLE DE STADE, VISITES OU RENDEZ-VOUS DISTRICT ET MAIRIE – AVIS PREALABLE**AOP OU ATTESTATION DE CAPACITE (299 PERSONNES)****DIVERS**

Courrier de la mairie d'USSEAU et Courrier de l'AS USSEAU – pris note

LOUDUN – NNI 861370101

- ✓ Reçu tests in situ LABOSPORT du 28/07/2025 pour T3 SYN

Transmis à la CRTIS

ARCHIGNY

- ✓ Contrôle des équipements effectué par M. Hérault avec rapport du 16/09/2025

Transmis au propriétaire et club

Rapport d'arbitre, M. Ludovic Bruneteau, sur les vestiaires du stade Hubert Guichard à Brion (Match du 21/09/2025)

- ✓ Pas de douche dans le vestiaire arbitre
- ✓ Dossier transmis au propriétaire et club pour travaux à effectuer avant le prochain match officiel

Un contrôle CDTIS sera effectué

Rapport d'arbitre, M. Thor Truton, arbitre, sur un problème éclairage du stade de Vivonne (Match du 20/09/2025)

- ✓ Coupure de projecteurs en 2^{ème} mi-temps

Un contrôle CDTIS a été effectué le 26/09/2025 par M. Raveau : 5 projecteurs en panne sur 20 – intervention prévue

CONTROLE D'ARRETE MUNICIPAL

PROCHAINE REUNION : sur convocation

Le Président : Guy MALBRAND



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Sélection de la Vienne U15 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un match amical réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2011.

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde

L'encadrement du rassemblement sera assuré par MM Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF LFNA et des membres de la Commission Technique Départementale 86.

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

Rendez-vous sur place à 14h30 précises

au complexe sportif de QUINCAY (86190)

(Terrain Honneur – coup d'envoi 15h30 – fin prévue vers 17h30)

Liste des 16 joueurs (dont 2 Gardiens de But) convoqués :

- **CHÂTELLERAULT S.O.C** : PERNES Martin, CHABOISSON Louis, BEBIEN Yanis
- **MIGNE-AUXANCES** : MARTIN Hélian, DRAME Aboubacar
- **MONTMORILLON** : **PERRIN Titouan**, BERGER Maël
- **STADE POITEVIN F.C** : MADI SILAHI Naoufale, BOKELO Jason, CAILLAUD Gabin, AYRAULT Lucas, THOUMANGOYE Ismaël, DELHOMME Axel, DESMAZEAU Nathan, **BARBOTTIN Enzo**, GHEZAL Mezen

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Rassemblement U13 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, et suite au retour des fiches « Défis Sportifs » par les clubs ainsi que les différents stages effectués la saison passée, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de jeunes joueurs nés en 2013.

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'un ballon (taille 4)
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (M. Anthony ALLOUIS, CTD PPF 86)

LUNDI 20 OCTOBRE 2025 de 13h45 à 17h30
à POITIERS
(Terrain synthétique de St Nicolas - 86000)

Liste des 51 joueurs convoqués pour ce stage :

CHATELLERAULT S.O.C : HERNANDEZ Milan, SAVATIER Milo, VIVIER Lyno, **GAZZURELLI Maël**, DOS SANTOS TARELHO Ruben, KANDILA Imrane, MIGEON Alexandre, LANCEREAU Baptiste, METRO Mylan
MIGNE-AUXANCES : VEZIN Arthur, CAPILLON Joey
NEUVILLE : BEAUFORT Neyliann, HEUDE Raphaël, **GOURDON Arthur**, BARBOT Lyvann
OZON F.C : CAIVEAU Camil
STADE POITEVIN F.C : KABA Yadali, **RUIZ Lenny**, JACQUET Lenda, DRAME Ibrahima, DESMAZEAU Thomas, GUIRASSY Lamine, DIABY Souwareba, BROSSIER Théo, ANEMICHE Zacharie, COUDREAU Arthur, BELMOKADEM Slimane, NEVEU Gabriel, **REIGNE Gabriel**, CISSE N'Faly
BUXEROLLES : KABA Kaloko
G.J ESPOIR SUD POITIERS : LACAS Antoine, MANGOT Axel, SAILLIER Manoa, BECHU Oscar, BENCINI Tiago, **PIERREFICHE Ruben**, GIRAUD Théo
G.J DISSAY/BEAUMONT : ALI ABDOUL HAMID Aby
G.J SUD HAUT POITOU : LIEGE Milan
G.J V.V.M/CHAUVIGNY : DUPE Lucas Nolan, RIANE Wassim, **PELLETIER Timothé**, VERNONIS Ilan, PINDOREK Tom
MONTMORILLON : HEBRAS Timéo, BOUCHE MASSELOT Nils
NIEUIL L'ESPOIR : ALI Naym
POITIERS ASAC : EL HAJJAMI Youssef
POITIERS TROIS CITES : RIDAY Iyad
VOUNEUIL/BERUGES : SEINE Enzo, CATY Bastien

Encadrement : ALLOUIS Anthony (CTD PPF) et des membres de la Commission Technique 86

EN GRAS, les Gardiens de But convoqués



Stage DETECTION / SELECTION U13 FILLES

CONVOCAION OFFICIELLE

à l'attention de **TOUTES** les jeunes joueuses licenciées
nées en 2013

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses licenciées nées en 2013.

MARDI 21 OCTOBRE 2025

de 13h45 à 17h

à POITIERS

(Terrain synthétique - complexe de ST NICOLAS - route de Parthenay - 86000)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 4) bien gonflé
- de l'autorisation parentale ci-jointe
- d'une gourde

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (Anthony ALLOUIS – CTD PPF/Formation 86).





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86

Saison 2025-2026

Stage DETECTION / SELECTION U14 FILLES



Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueuses licenciées nées en 2012.

MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
de 13h45 à 17h à MIGNE-AUXANCES
(Terrain synthétique - complexe André Jarasson - 86440)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- de l'autorisation parentale ci-jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)
- d'une gourde

Liste des joueuses convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	DOUTEAU GUYARD	MARGOT	ENT.S. VENDELOGNE
2	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN F. C.
3	AUTEF	LIZY	U.S CHAUVIGNY
4	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN F. C.
5	LAAOUINI	ASMAE	STADE POITEVIN F. C.
6	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN F. C.
7	JEGOU	ALICE	ESP. ST BENOIT
8	WELLER	JADE	STADE POITEVIN F. C.
9	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN F. C.
10	COUSSIT	MAELYS	STADE POITEVIN F. C.
11	BASSOLI	LOLA	STADE POITEVIN F. C.
12	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN F. C.
13	VANCOILLIE	ANAIS	F.C. ROUILLE
14	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN F. C.
15	RENAUD	JUSTINE	U.S CHAUVIGNY
16	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN F. C.
17	EMERIAULT	LIA	G.J ESPOIR SUD POITIERS
18	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN F. C.
19	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O. CHATELLERAULT
20	LAFORGE	APOLLINE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
21	HERBRETEAU	CLARA	J.S NIEUIL L'ESPOIR
22	PETURAUD	CLEYA	U.S CHAUVIGNY
23	CHASSEPIED	ANNA	CHASSENEUIL ST GEORGES F.C
24	DE CAMARET	MARGAUX	FOOTBALL CLUB VOUNEUIL BÉRUGES
25	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN F. C.
26	MONOT	CHLOE	STADE POITEVIN F. C.

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au 06.44.28.33.94 (Anthony ALLOUIS – CTD PPF/Formation 86).



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 16h à 17h30~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 16h à 17h30
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 16h à 17h30
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement
Mr ECALLE Patrick (Responsable CPS Masculin) au 06.18.05.06.92**





Liste des joueurs U13 convoqués

1	GAZZURELLI	Maël	S.O.CHÂTELLERAULT
2	HERNANDEZ	Milan	S.O.CHÂTELLERAULT
3	SAVATIER	Milo	S.O.CHÂTELLERAULT
4	VIVIER	Lyno	S.O.CHÂTELLERAULT
5	MIGEON	Alexandre	S.O.CHÂTELLERAULT
6	METRO	Mylan	S.O.CHÂTELLERAULT
7	BEAUFORT	Neyliann	NEUVILLE
8	GOURDON	Arthur	NEUVILLE
9	CAIVEAU	Camil	OZON F.C
10	RUIZ	Lenny	STADE POITEVIN
11	DRAME	Ibrahima	STADE POITEVIN
12	DESMAZEAU	Thomas	STADE POITEVIN
13	DIABY	Souwareba	STADE POITEVIN
14	BROSSIER	Théo	STADE POITEVIN
15	COUDREAU	Arthur	STADE POITEVIN
16	NEVEU	Gabriel	STADE POITEVIN
17	ANEMICHE	Zacharie	STADE POITEVIN
18	KABA	Kaloko	BUXEROLLES
19	BECHU	Oscar	GJ ESP. SUD POITIERS
20	BENCINI	Tiago	GJ ESP. SUD POITIERS
21	SAILLIER	Manoa	GJ ESP. SUD POITIERS
22	DUPE	Lucas Nolan	GJ VVM / CHAUVIGNY
23	RIANE	Wassim	GJ VVM / CHAUVIGNY
24	BOUCHE MASSELOT	Nils	MONTMORILLON
25	ALI	Naym	NIEUIL L'ESPOIR



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- **Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h**
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h**
 - à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAI	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U12 - U13 Gardiens de buts



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs gardiens de buts U12 - U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

Lundi 6 octobre	<p style="text-align: center;">Stade municipal d'AVANTON (86170)</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 19h45 (rendez-vous 18h15)</p>
Lundi 3 novembre	
Lundi 17 novembre	
Lundi 1 ^{er} décembre	
Lundi 15 décembre	
Lundi 5 janvier	
Lundi 19 janvier	
Lundi 2 février	
Lundi 23 février	
Lundi 2 mars	
Lundi 16 mars	

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :

- de son équipement complet de gardien de but
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement
Mr MARTIN Johan (06 44 18 89 15) ou SAVIGNY Christian (06 88 33 44 20)**





Liste des joueurs U12 - U13 convoqués

1	BENHALIMA Jade	GJ DISSAY BEAUMONT	
2	BROHET Quentin	FC VOUNEUIL BERUGES	
3	GUERIN Noha	STADE POITEVIN	
4	JACQ Malo	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
5	LAUNEY Samuel	JS NIEUIL L'ESPOIR	
6	RICHARD Marcus	GJ MONTASEVRES	
7	COTTINEAU Baptiste	GJ FOOT SUD 86	
8	COUIC Camille	US THURE BESSE	
9	DA SILVA DINIZ Luana	FC VOUNEUIL BERUGES	
10	GAZZURELLI Mael	SO CHATELLERAULT	
11	GOURDON Arthur	CA NEUVILLE	
12	LIEGE Milan	GJ SUD HAUT POITOU	
13	MITAULT Bastien	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
14	PIERREFICHE Ruben	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
15	REGNIE Gabriel	STADE POITEVIN	
16	RUIZ Lenny	STADE POITEVIN	



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



CHARTRE de FONCTIONNEMENT du CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF

saison 2025 / 2026



Le fait d'être admis dans le Centre de Perfectionnement Sportif du District de la Vienne de Football (C.P.S) entraîne l'adhésion aux règles énoncées ci-dessous :

ARTICLE 1 :

La responsabilité du C.P.S est confiée au Conseiller Technique Départemental responsable du « Plan de Perfectionnement Fédéral ».

Il coordonne une équipe éducative compétente et motivée, essentielle au développement du projet.

ARTICLE 2 :

La participation des joueurs/es à tous les entraînements, stages et matchs organisés dans le cadre du P.P.F est obligatoire (ou très fortement préconisée).

Il ne sera admis d'absence(s) que pour une raison réelle et sérieuse (dans des limites raisonnables), justifiée(s) au préalable auprès de l'éducateur responsable de la séance.

ARTICLE 3 :

Le C.P.S fonctionnera jusqu'à une date butoir que les jeunes doivent absolument respecter.

Les éducateurs se réservent toutefois le droit, en cours de saison, de réduire les effectifs pour des raisons pédagogiques, voire disciplinaires.

ARTICLE 4 :

Le C.P.S offre à des jeunes joueurs/es un complément de pratique et d'enseignement du Football.

Les séances d'entraînement dans le cadre des horaires du C.P.S ne peuvent en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire des entraînements clubs, mais elles viennent le compléter.

ARTICLE 5 :

L'esprit de groupe et de travail doit primer tout au long des séances, des matchs et des stages du C.P.S. Quiconque oublierait ce principe réduirait ses chances de réussite... Le travail doit être mené au maximum des possibilités.

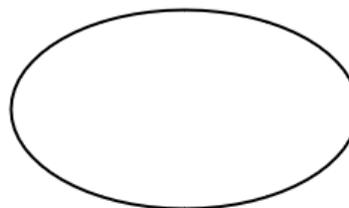
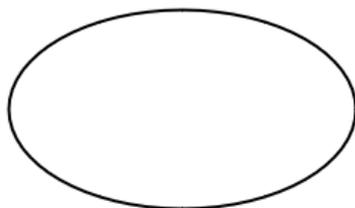
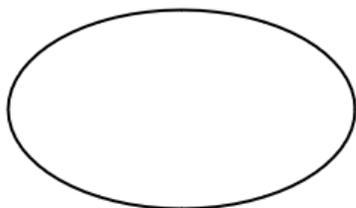
ARTICLE 6 :

La situation des joueurs/es pourra être réétudiée en cours de saison sportive. Le non-respect de cette chartre peut entraîner une éviction du groupe.

ARTICLE 7 :

Dans l'ensemble des activités propres au C.P.S, joueurs/es et éducateurs représentent le District de la Vienne de Football. Ils doivent lui faire honneur par leur esprit et leur comportement.

Signature du jeune joueur(se) : Signature de l'éducateur : Signature des parents ou du tuteur légal :



IMPORTANT :

Ce document signé est à remettre au responsable des C.P.S, Anthony ALLOUIS ou au responsable « Féminin, Jean-Paul BLOT ou au responsable « Masculin », Patrick ECALLE dès le premier rassemblement.